



Ministère des Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

26 septembre 2012

Action institutionnelle

Pour plus d'égalité entre les filles et les garçons à l'école



Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale, et George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée à la réussite éducative, ont rencontré le 26 septembre l'équipe éducative et les élèves du lycée professionnel Le Champ de Claye à Claye Souilly en Seine-et-Marne sur le thème de l'égalité entre filles les garçons dans l'éducation. Les ministres ont d'abord visité l'atelier de génie thermique et échangé avec les professeurs et les élèves, puis ils ont visité une classe de 3^e préparatoire à la voie

professionnelle où leur a été présenté le projet « *pour une orientation réfléchie et choisie et pour une scolarité réussie* ». Une table ronde sur le thème « *un autre regard sur ses pratiques* » était enfin organisé avec des professeurs hommes et femmes, des élèves et des responsables de la mission égalité entre les filles et les garçons de l'académie de Créteil.

Lors du point presse organisé en fin de visite, Najat VALLAUD-BELKACEM a souligné l'importance de travailler le plus tôt possible sur les stéréotypes sexistes qui influent sur l'orientation scolaire et a rappelé que l'éducation à la sexualité ne peut se résumer à l'aspect information/prévention médicale mais va bien au-delà en s'inscrivant dans le cadre du respect entre les sexes. Des expérimentations seront prochainement mises en place sur la lutte contre les stéréotypes et un module sur l'égalité entre les sexes sera intégré à la formation des enseignants. Vincent PEILLON a annoncé la signature prochaine d'une convention sur l'égalité filles/garçons à l'école, qui prendra certes la succession de la précédente, à ceci près, qu'elle sera écrite à parité pour la première fois avec la Ministre des droits des femmes et de l'égalité et qu'elle sera suivie à égalité par leur deux ministères.

En préparation de cette visite, Vincent PEILLON et Najat VALLAUD-BELKACEM ont signé une tribune mise en ligne sur le site du **Monde** le 24 septembre : « *Pour plus d'égalité entre filles et garçons à l'école* ». « *Le 10 juillet dernier, l'Etat et les partenaires sociaux s'accordaient unanimement pour relancer le processus de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* » rappellent les ministres. « *Cet objectif ne peut être disjoint d'un autre engagement : mettre l'égalité des filles et des garçons au cœur même de la refondation républicaine de l'école* ». Vincent PEILLON et Najat VALLAUD-BELKACEM s'adresseront « *ensemble aux acteurs de l'éducation, pour que tous soient convaincus du caractère central de cette dimension de leur mission* ». « *« L'école, en instruisant, éduque à la liberté » apprenaient en leur temps les futurs instituteurs. Il est temps de compléter cette maxime : l'école doit éduquer à l'égalité* » concluent les deux ministres. (Photos © Myriam Decornoy).

[Lire la tribune sur le site du Monde](#)

La France s'engage pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité

Le 25 septembre, le président de la République a réaffirmé devant l'Assemblée générale des **Nations Unies** la volonté de la France de poursuivre son combat pour les libertés fondamentales, en soulignant que la dépénalisation universelle de l'homosexualité relève de ce combat historique. Dans un communiqué diffusé le 25 septembre, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes,



souligne que dans trop de pays, les homosexuels sont encore poursuivis et réprimés, tels des criminels ou des malades, au mépris de la dignité des êtres humains consacrée par la déclaration universelle des droits de l'homme. La France se mobilise pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité, nouvelle étape dans la marche de l'humanité qui se joue aux **Nations unies**. La France réalisera bientôt l'égalité des droits, en ouvrant le mariage à tous ses citoyens (lire ci-dessous « **Egalité dans la vie personnelle et sociale** »). En Amérique du Nord, en Amérique latine, en Afrique, en Europe, d'autres pays, toujours plus nombreux, ont franchi ce pas. La lutte contre les violences et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre se traduit dans les lois d'un nombre croissant d'Etats, qui rejoignent ainsi un mouvement historique en faveur de la liberté et de l'égalité. La France y contribuera pleinement, en mettant en œuvre le programme d'action gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dont la ministre des Droits des femmes conduit l'élaboration (synthèse du 21 septembre).

Najat VALLAUD-BELKACEM salue l'ouverture de la négociation sur l'égalité professionnelle



Les partenaires sociaux ont ouvert le 24 septembre leur négociation sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail. Le contenu et le calendrier de cette négociation ont été discutés lors de la **grande conférence sociale** de juillet dernier. La ministre des Droits des femmes se félicite notamment que les questions de la précarité de l'emploi et des évolutions nécessaires du congé parental d'éducation soient pleinement abordées dans le cadre de cette négociation. La conférence sociale a permis d'établir une feuille de route partagée entre l'Etat, les organisations syndicales représentatives de salariés et les organisations patronales afin de tendre enfin vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, notamment dans le monde de l'entreprise. Cette **ambition tripartite** répond à un souci de rendre effectif ce droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes (lire ci-dessous). Après la négociation sur le contrat de génération, celle sur la sécurisation de l'emploi, le troisième grand chantier qu'ouvrent les partenaires sociaux concerne l'égalité entre femmes et hommes. Ils n'avaient pas négocié sur le sujet depuis 2004. Le gouvernement s'appuiera pleinement sur ce travail, en souhaitant qu'il aboutisse à la fin du premier trimestre 2013.

Une ambition tripartite pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entreprise

La grande conférence sociale a permis d'établir une feuille de route partagée entre l'Etat, les organisations syndicales représentatives de salariés et les organisations patronales afin de tendre enfin vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, notamment dans le monde de l'entreprise. Cette ambition tripartite répond à un souci de rendre effectif ce droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes - il pourra par ailleurs constituer un facteur de performance de l'économie française. Le lancement du comité de pilotage national prévu par la feuille de route de la grande conférence sociale est l'occasion de décider d'un premier ensemble d'actions communes (synthèse du 21 septembre).

[Lire le dossier sur notre site](#)

Najat VALLAUD-BELKACEM a effectué un déplacement à Bruxelles

La ministre des Droits des femmes a effectué un déplacement à Bruxelles le 25 septembre. La ministre a eu dans le cadre de cette visite, différents entretiens dans les institutions communautaires au cours desquels elle a fait le point sur les instruments communautaires intéressant les thématiques relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle a rencontré à la **Commission européenne** la Commissaire Cécilia MALMSTRÖM, chargée des Affaires intérieures, ainsi que le Commissaire Michel BARNIER, en charge du marché intérieur et des services. Elle a eu par ailleurs une série d'entretiens au Parlement européen. Ce déplacement a également été l'occasion d'entretiens bilatéraux avec nos partenaires belges. La ministre a rencontré Joëlle MILQUET, Vice-Première ministre, ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, pour des échanges de vues et de bonnes pratiques sur plusieurs questions intéressant les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau national, mais aussi européen et international.



Nominations au cabinet de la ministre des Droits des femmes

Un arrêté du 10 septembre 2012 portant nomination au cabinet de la ministre des Droits des femmes a été publié au **Journal officiel** du 26 septembre. Sophie BUFFETEAU est nommée en qualité de conseillère en charge de l'évaluation et de la recherche au cabinet de la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, et Gilles BON-MAURY, conseiller en charge de l'accès aux droits et de la lutte contre les violences faites aux femmes au cabinet de la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement (synthèse du 31 août), est par ailleurs nommé en qualité de conseiller en charge de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences faites aux femmes et de la lutte contre les violences et des discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Maya ATIG nommée Directrice générale adjointe de l'Agence France Trésor

Maya ATIG a été nommée Directrice générale adjointe de l'**Agence France Trésor** le 17 septembre. Diplômée de l'ENSAE et ancienne élève de l'ENA, elle a rejoint la direction du Trésor au bureau épargne et marché financier, avant une mobilité dans le groupe France Telecom en Pologne. Elle est ensuite devenue cheffe du bureau des affaires bancaires et monétaires, puis des entreprises et intermédiaires d'assurance, et parallèlement secrétaire générale adjointe du comité consultatif de la législation et de la réglementation financières. Sous-directrice des assurances depuis 2010, elle a notamment été en charge des relations avec l'autorité de contrôle prudentiel, des négociations des nouvelles règles européennes « Solvabilité 2 », et du suivi de la situation et de l'activité des assureurs. Si Maya ATIG est la première femme à occuper cette position à l'**Agence France Trésor**, il faut néanmoins rappeler qu'Anne LE LORIER a été cheffe du service du financement de l'économie à la direction du Trésor jusqu'en 2001, et à ce titre responsable de l'émission et de la gestion de la dette française.



Conditions de travail des femmes dans le secteur des services

Le 18 juillet dernier, la **Commission des droits de la femme** et de l'égalité des genres du Parlement européen avait adopté un rapport sur les conditions de travail des femmes dans le secteur des services que nous n'avions pas signalé. Le rapport a été adopté par le Parlement le 10 septembre.

[Retrouver le rapport du Parlement européen](#)

Europe : partis politiques et représentation politique des femmes

« Les partis politiques ont un rôle décisif à jouer pour améliorer la participation des femmes à la vie politique », a souligné la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** (APCE) lors d'une réunion le 13 septembre. Elle recommande aux partis politiques notamment d'instaurer un quota minimum de 40 % pour le sexe sous-représenté dans leurs organes exécutifs, d'investir dans des programmes de mentorat et de formation et de veiller à ce que le temps d'antenne accordé à un parti donné pendant les campagnes électorales soit proportionnellement réparti entre les candidates et les candidats. La Commission recommande aussi aux Etats membres du Conseil de l'Europe de prévoir des subventions spéciales pour les partis politiques menant des actions positives en faveur de la représentation ou de la participation des femmes, telles que l'instauration de quotas par sexe. En adoptant un projet de résolution sur la base du rapport de la Roumaine Maria STAVROSITU « Partis politiques et représentation politique des femmes », la Commission a rappelé le rôle déterminant des partis politiques dans l'accroissement de la représentation politique des femmes par le respect des lois électorales, l'introduction de mesures volontaires et la promotion d'un changement de culture favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes en politique et dans la société en général. Ce texte sera débattu par l'APCE lors de prochaine session plénière à Strasbourg, du 1^{er} au 5 octobre 2012.



[Retrouver l'information et le texte adopté par la Commission](#)

67^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dans le contexte du débat de haut niveau de la 67^e Assemblée générale des **Nations Unies**, au cours de laquelle les gouvernements mettront l'accent sur l'Etat de droit, **ONU Femmes** appelle les dirigeants mondiaux à s'engager urgemment à prendre des mesures juridiques et politiques concrètes pour faciliter l'accès des femmes à la justice, qui est le fondement même de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. L'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes co-organise certaines manifestations durant la 67^e Assemblée générale des Nations Unies, parmi lesquelles: « Renforcer l'accès des femmes à la justice » et « Mise en œuvre de la Stratégie mondiale du Secrétaire général des Nations Unies pour la santé des femmes et des enfants » le 24 septembre : « Prévenir les crimes sexuels et basés sur le genre dans les conflits et assurer la justice pour les rescapées » le 25 septembre ; et « Accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales » le 27 septembre. La Directrice exécutive d'**ONU Femmes** Michelle BACHELET participera également à un certain nombre d'autres manifestations au cours de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont le lancement du Partenariat sur un avenir plus équitable, organisé par le Bureau des questions relatives aux femmes dans le monde du Département d'Etat des États-Unis, le 24 septembre, et la Conférence des investisseurs dans les entreprises africaines, « Africa-America Institute » le 27 septembre.



[Retrouver les informations sur le site d'ONU Femmes](#)



Egalité et non discrimination

Diplôme de « conseiller-e référent-e égalité femmes-hommes »

Comme chaque année, les inscriptions sont ouvertes pour le diplôme inter universitaire en formation continue « conseiller-e référent-e égalité femmes-hommes ». La formation se déroulera du 16 janvier au 15 novembre 2013 à raison de trois jours par mois. Le diplôme inter universitaire conseiller-e référent-e égalité femmes-hommes est organisé par les Universités Pierre et Marie Curie (UPMC) et Sorbonne Nouvelle (Paris 3). Il propose une formation est professionnalisante qui articule théorie et pratique.



[Pour en savoir plus sur la page web dédiée à la formation](#)

Première participation de la CLEF à une plénière de la CNCDH

La **Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes** (CLEF) a participé le 24 septembre pour la première fois à la réunion plénière de la **Commission nationale consultative des droits de l'Homme** (CNCDH), suite à sa nomination par décret du Premier ministre publié au Journal officiel le 22 août dernier (synthèse du 24 août). La CLEF souligne dans un communiqué diffusé le jour même que c'est la première fois que la CNCDH compte parmi ses membres une organisation dédiée aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes et demande « *un changement de dénomination qui tienne compte de cet élargissement : la Commission nationale consultative des droits humains* ». La CLEF rappelle également « *que les femmes subissent au quotidien des propos ou actes sexistes, qui ne sont toujours pas puni par la loi, au même titre que le racisme, l'antisémitisme ou l'homophobie* ». Enfin l'association estime qu'« *en tant qu'instance partenaire des principales organisations internationales des droits humains, la CNCDH pourra promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau européen et international et faire ainsi partager une vision élargie des droits humains, trop souvent bornés par la tradition, la coutume ou la religion qui relèguent les femmes à une position inférieure* ».

Le Planning familial de Gironde condamne l'élection « Graine de Miss »

Deux députés PS de la Gironde, dans la foulée du **Planning familial** de Gironde, ont dénoncé la tenue dimanche à Bordeaux d'un concours « Graines de Miss », et ont écrit aux ministres chargées des Droits des femmes et de la Famille, pour « *faire interdire* » les concours d'apparence avec mineurs. Le Comité « Graines de Miss » (à ne pas confondre avec les « Mini-Miss »), a organisé depuis un an et demi une dizaine des concours à travers la France (synthèse du 29 juin 2011).



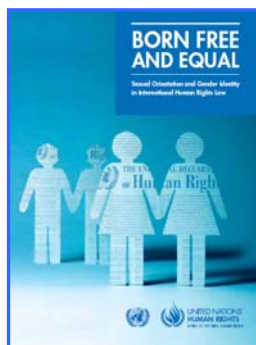
Le **Planning familial** Gironde affirme ne « *pas accepter que se développe sur notre territoire des élections de mini miss copiant des miss adultes et basées sur une vision hypersexualisée des fillettes* ». Rappelons qu'une proposition de loi de Henriette MARTINEZ et plusieurs de ses collègues visant à interdire l'organisation de concours de beauté pour les enfants a été déposée à l'**Assemblée nationale** (synthèse du 24 février). « *Croisade bordelaise contre les mini-miss* » titre **Le Monde** des 23 et 24 juin. A noter que **Elle** du 14 septembre se penche sur un nouveau phénomène aux Etats-Unis. Sous le titre « *Mini-miss et maxi-trash* » l'hebdomadaire raconte le succès d'un nouveau show vulgaire à la télévision : le « Here Comes Honey Boo Boo » mené par la « *nouvelle coqueluche* » de six ans (!) découverte dans une émission sur les mini-miss... La jeune fille vient d'être désignée « *la Femme vivante la plus sexy* » par le magazine **People**...

« Féminismes islamiques » sous la direction de Zahra Ali

La Fabrique vient de sortir « Féminismes islamiques » sous la direction de Zahra ALI, doctorante en sociologie. « Féminismes islamiques », selon le résumé de l'éditeur, « un titre qui en fera sursauter beaucoup, y compris parmi celles et ceux qui se pensent à l'abri de tout préjugé. C'est que le stéréotype « islam = oppression de la femme » croise partout comme un sous-marin, tantôt en surface et pavillon haut, tantôt dans les profondeurs de l'inconscient ». « Ce que montre ce livre », poursuit l'éditeur, « le plus souvent on ne le sait pas : que dans les pays où l'islam est la religion dominante, des croyantes puissent lutter pour l'égalité, retourner les textes sacrés contre le patriarcat, s'élever contre les autorités politiques et religieuses qui bafouent les droits des femmes. De l'Égypte à l'Iran, du Maroc à la Syrie, en France, aux Etats-Unis et jusqu'en Malaisie, des intellectuelles, des chercheuses et des militantes sont engagées dans une démarche féministe à l'intérieur du cadre religieux musulman. Zahra Ali nous fait entendre leurs voix et propose ainsi de décoloniser le féminisme hégémonique ».



L'orientation sexuelle et l'identité de genre en droit international



Le bureau du **Haut Commissariat aux Droits de l'Homme** des Nations Unies (HCDH) vient de publier une nouvelle brochure de 60 pages sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en droit international des droits de l'Homme. La brochure met l'accent sur cinq domaines principaux où une action urgente est nécessaire au niveau des Etats - la protection contre la violence homophobe, la prévention de la torture, la décriminalisation de l'homosexualité, la lutte contre la discrimination, et la liberté d'expression, du droit d'association et de réunion. La brochure n'est pour l'instant disponible qu'en anglais.

[Télécharger la brochure sur le site du HCDH](#)

Egalité dans la vie professionnelle

Najat VALLAUD-BELKACEM ouvrira le Women's Forum 2012

La huitième édition du **Women's Forum**, qui se tiendra à Deauville du **mercredi 10 au vendredi 12 octobre**, a dévoilé son programme, porté sur la recherche de la croissance. En ouverture, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, débattre avec deux Prix Nobel de la Paix : l'Iranyenne Shirin EBADI et la Libérienne Leymah. « Une affiche de haut vol qui annonce la couleur de ce forum » souligne **Terrafemina** qui annonce la nouvelle. Le thème choisi « A la recherche de la croissance 360° », volontairement ambitieux en période de crise, vise à explorer les potentialités de croissance nouvelles qui s'offrent au paysage économique mondial. Ou comment (re)créer les conditions de la croissance en faisant de la crise une force, un tremplin pour un sursaut économique. Invitées d'honneur du Forum, la Chine et l'Afrique seront largement représentées. Les délégations interviendront en tables rondes sur les grands enjeux économiques et sociaux de leurs pays. « Le Women's Forum en quête de masculin » titre également **La Tribune** sur son site le 12 septembre : en effet, le journal économique « Au prochain Women's Forum (...), les hommes sont clairement attendus pour faire avancer la question de la diversité en entreprise comme dans la société ».

[Pour retrouver le programme et suivre les travaux du Women's Forum](#)



L'égalité professionnelle au sein de la fonction publique territoriale

Le **Conseil supérieur de la fonction publique territoriale** (CSFPT) a mis en ligne sur son site une thèse (Executive master de gestion publique à Sciences Po Paris) intitulée « « Liberté, Inégalité, Fraternité », des bonnes intentions à une mise en œuvre pragmatique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la fonction publique territoriale ».

[Télécharger le document sur le site du CSFPT](#)

Quand les femmes aiment l'industrie

Anne-Marie ROCCO, Grand reporter à **Challenges**, relève sur son blog le 24 septembre que Jocelyne GARNIER, directrice générale du développement des technologies sur silicium chez STMicroelectronics, vient d'être désignée « femme de l'industrie » de l'année par le jury du premier Trophée organisé par **L'Usine nouvelle**, auquel participaient notamment Laurence PARISOT, présidente du Medef, et Claudie HAIGNERÉ, présidente d'Universcience. « *Le parcours de cette forte en maths, titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques, n'a rien à envier à celui d'un homme, puisque c'est elle qui a créé, en 1992, la première usine de puces électroniques en France, à Crolles (Isère)* » explique la journaliste. **L'Usine nouvelle** publiait la semaine dernière un dossier sur les femmes dans l'industrie (synthèse du 21 septembre).

Les belles carrières des femmes ingénieurs

« *Le secteur industriel leur fait les yeux doux. Des programmes se déploient dans les grands groupes, pour faciliter des parcours à parité avec leurs collègues masculins* », **Le Figaro Economie** du 24 septembre consacre un article aux « *belles carrières des femmes ingénieurs* ». Le quotidien a rencontré plusieurs d'entre elles, qui témoignent de leur expérience, et des experts en DRH impliqués dans la promotion de l'égalité professionnelle. L'une des ingénieures que le quotidien a interrogées souligne que « *le double diplôme est un atout pour l'ascension professionnelle* ».



Congé paternité : le MEDEF demande des aides fiscales

Les Echos du 24 septembre signalent que le MEDEF « *veut des aides fiscales* », désirant que les pères « *soient incités à prendre plus souvent le congé paternité* ». Le MEDEF demande au gouvernement de pousser les entreprises à financer le complément de congé non pris en charge par les Caisses d'allocations familiales, et ce en alignant le régime fiscal de celui-ci sur celui des indemnités journalières de la Sécurité sociale.

Nouvel accord triennal en faveur de l'égalité professionnelle à la SNCF

Un accord sur l'égalité et la mixité a été signé à la SNCF, le 6 août, par la direction et les syndicats CFDT, CFTC, SUD et UNSA dans une entreprise qui « *a du mal à se féminiser* », ainsi que le notent les syndicats. La SNCF comptait, fin 2011, 146 88 agents « au cadre permanent » et 9 119 contractuels. Les femmes représentaient 19,3 % de l'effectif total et 17,7 % en ne considérant que l'effectif du cadre permanent (**Liaisons sociales quotidien** du 26 septembre).



Le point sur les mesures d'ordre individuelles en Conseil des ministres

Notre décompte hebdomadaire du nombre de femmes et d'hommes nommé-es lors des mesures d'ordre individuel en **Conseil des ministres** nous amenait à écrire que nous étions « *bien loin de la parité* » (synthèse du 31 août). **Les Nouvelles News** ont, elles aussi, fait le calcul - et le pourcentage - et publient leur verdict le 24 septembre : « *lors des 16 premiers Conseils des ministres, les nominations dans la haute administration n'ont concerné que 11 % de femmes* ». « *Le gouvernement est loin de ses engagements* » **Les Nouvelles News**.

Manifestation du 30 septembre : les femmes en tête !

Les Effronté-e-s se réjouissent sur leur blog : « *Les femmes vont ouvrir la manifestation contre le TSCG, et pour cause !* ». En effet, le **Collectif unitaire pour une Europe solidaire et contre le traité d'austérité** (le « Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG) de la zone euro, dit Pacte budgétaire. NDR) vient de décider que le cortège des femmes en lutte défilera en premier juste derrière le carré de tête et avant les autres organisations, une première dans une manifestation de ce type. Cette décision, qui fait suite à une demande des féministes qui ont signé un appel à manifester (synthèse du 21 septembre), « *ne doit rien au hasard* » soulignent **Les Effronté-e-s** : « *les femmes sont les premières victimes des politiques d'austérité que nous prépare le TSCG* ». Le **Collectif national des droits des femmes** se réjouit également et parle d'un « *message politique fort* ». Le **CNDF** indique que dans le cortège des femmes « *les représentantes de luttes, comme les Licenci'elles des 3 suisses, les Sodimédical (sans paie depuis 11 mois), etc.* » seront « *bien visibles devant* » suivi par « *toutes les personnes (femmes et hommes qui le souhaitent) dans ce cadre unitaire* » derrière une banderole « *Femmes en lutte contre l'austérité et la précarité, pour une Europe solidaire* ». A noter que « *L'Invitée de la semaine* » de **L'Humanité** du 10 au 14 septembre était différentes ex-salariées des boutiques 3 Suisses, militantes de **Licenci'elles**.



Rencontres intersyndicales des Hauts-de-Seine

Les actes de la Première rencontre intersyndicale des Hauts-de-Seine pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entreprise (synthèse du 7 juin) ont été mis en ligne. A noter que la 2^e rencontre intersyndicale aura lieu le **jeudi 22 novembre** prochain sur le thème des Violences faites aux femmes au travail.

[Retrouver l'information et télécharger les actes](#)



Plan d'actions concertées pour l'égalité d'accès à l'emploi et dans le travail en Île-de-France



Frances O'Grady, syndicaliste «normale»

« *Si François Hollande était une femme, il pourrait s'incarner en Frances O'Grady* » estime **Le Monde** des 23 et 24 septembre qui dresse le portrait de la première femme à diriger la confédération des syndicats britanniques qui regroupe plus de 6,7 millions d'adhérents. « *Certes, la supposition est osée, mais le parallèle semble inévitable, à écouter ceux qui connaissent la première femme à accéder au rang de secrétaire générale du Trades Union Congress (TUC), la principale confédération syndicale britannique* » (synthèse du 7 septembre).

Allemagne : vote en faveur d'un quota de femmes dans les conseils d'administration



Le Bundesrat (chambre haute du Parlement allemand) a voté le 21 septembre en faveur d'une motion obligeant les grandes entreprises à accueillir au moins 20 % de femmes au sein de leur conseil d'administration à partir de 2018, et 40 % cinq ans plus tard, selon l'agence de presse allemande **DAPD**. La motion doit désormais être examinée au Bundestag, la chambre basse du Parlement, où la majorité de centre-droit est divisée sur la question. La mesure a été proposée par les gouvernements de centre-gauche des régions allemandes, rejoints vendredi par deux régions du parti conservateur de la chancelière Angela MERKEL (photo).

Berlin contre le quota de femmes à la tête des entreprises voulu par l'UE

A l'inverse de la chambre haute allemande, « le gouvernement allemand s'est rangé aux côtés de la Grande-Bretagne pour s'opposer au projet de quotas de femmes dans les conseils d'administration des entreprises voulu par la Commission européenne », annonce **Le Figaro** le 15 septembre citant le **Süddeutsche Zeitung** (SZ) du jour même. « Une obligation légale de l'Union européenne imposant un quota n'est selon nous (...) pas la bonne voie », écrivent



la ministre de la Justice, Sabine LEUTHEUSSER-SCHNARRENBERGER et celle de la famille, Kristina SCHRÖDER, dans une lettre dont le **SZ** cite des extraits et adressée au ministre britannique de l'Economie, Vince CABLE, à la pointe du combat contre Bruxelles sur ce sujet. « Nous saluons et soutenons (...) totalement l'initiative britannique », poursuivent d'ailleurs les deux ministres dans leur missive commune indique le quotidien.

Parité et vie politique

Anne HIDALGO, « une dame de fer dans un monde de brutes »

Sous le titre « Anne HIDALGO, une dame de fer dans un monde de brutes », **Le Monde** du 26 septembre dresse le portrait de la dauphine désigné par le maire de Paris, la « désormais candidate officielle à la succession de Bertrand DELANOË, lors des prochaines élections en 2014 » (synthèse du 7 septembre). « Un boulevard, tant la droite parisienne apparaît fragilisée, pour devenir la première femme à diriger la capitale » estime le quotidien du boulevard Blanqui. Le quotidien raconte l'ascension politique de cette ancienne inspectrice du travail. Plusieurs épisodes témoignent de la violence en politique, en particulier pour les femmes.



Anne HIDALGO explique pour le journal qu'elle ne s'attendait pas « à la violence des réactions dans (son) propre camp », qu'elle ne mesurait pas « la violence du parcours initiatique » alors que les « barons socialistes parisiens » faisaient barrage, « se projetant déjà sur l'après-DELANOË ». « En vain » souligne le quotidien. « Anne HIDALGO est armée pour faire face » : « Ce n'est pas en entrant en politique, mais dès le début de ma carrière professionnelle, que j'ai compris qu'être une femme n'était pas un atout dans un univers d'hommes » explique l'élue au **Monde**.

Région Rhône-Alpes : « Le pouvoir a-t-il un sexe ? »

La **Région Rhône-Alpes** accueillait le 17 septembre une conférence sur le thème « Le pouvoir a-t-il un sexe ? » dans le cadre du programme **Elle Active** et quelques jours avant le début de la Quinzaine de l'égalité Femmes-hommes (lire ci-dessous « **Agenda** »). Sous la présidence de Cécile CUKIERMAN, conseillère régionale spéciale déléguée à l'égalité femmes hommes et sénatrice de la Loire (photo), Jean-Jack QUEYRANNE, président de la Région et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes et porte-parole du Gouvernement, ont introduit deux tables rondes animées par Anne-Cécile SARFATI, rédactrice en chef adjointe du magazine **Elle**: « *Mêmes salaires, mêmes responsabilités !* » (« *Comment les femmes peuvent-elles lever les obstacles ? La volonté ne suffit pas dans un monde économique conçu pour les hommes ! Pour les femmes, la progression dans l'entreprise est toujours un parcours du combattant* ») et « *Stop à l'autocensure et à la culpabilité !* » (« *Comment lever nos freins et mieux nous affirmer ? Manque de confiance, timidité professionnelle, culpabilité face à la famille et aux enfants... La réussite des femmes passe par un changement de leurs propres mentalités* »).



[Voir la vidéo du débat sur le site de la région Rhône-Alpes](#)

La Commission des finances de l'Assemblée nationale serait-elle machiste ?



La Vie du 13 septembre consacre un « Grand format » paritaire aux jeunes élu-es des deux sexes et dresse à cette occasion le portrait de deux femmes que nous avons évoquées dans la synthèse du 21 septembre : Barbara POMPILI (photo), députée EELV de la Somme (« *Le responsable, élu, doit penser l'intérêt général* »), et de Karine BERGER, députée PS des Hautes-Alpes, « féministe assumée », (« *Je me sens libre de faire passer mes idées* ») qui souligne qu'elle a « *toujours évolué dans des milieux masculins* », mais qu'au sein de la Commission des finances « *historiquement fermée aux femmes* » qu'elle vient d'intégrer, elle n'a « *jamais connu un tel niveau de machisme* ».

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Journées mondiales de la contraception et de l'accès à l'avortement

« 26 et 28 septembre 2012, journées internationales pour la maîtrise de la fécondité et le droit de choisir d'être mère... ou pas » s'inquiète **Le Planning familial** dans un communiqué diffusé le 25 septembre. « 26 septembre 2012, journée mondiale de la contraception ; 28 septembre, journée internationale d'actions pour l'accès à l'avortement. Deux facettes d'un seul et même droit, celui du choix des femmes, de leur autonomie et de leurs droits à la maîtrise de leur fécondité ! Des droits fondamentaux et universels ? Vraiment ? » s'interroge le « Planning » pour qui « ces droits sont indissociables ». « C'est le choix des femmes à maîtriser leur fécondité, à décider d'être enceintes ou pas, mères ou pas » martèle l'association qui rappelle que « 215 millions de femmes dans les pays en voies de développement n'ont toujours pas accès aux services de planification familiale et une femme meure toutes les 8 minutes des suites d'un avortement clandestin faute d'un accès aisé à la contraception et à un avortement sûr et légal ».

[Lire le communiqué complet sur le site du Planning familial](#)



« La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? »

Population et sociétés n°492, septembre 2012 publié par l'**Institut national d'études démographiques** (INED) se questionne sur « La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? ». « *Quelles sont les méthodes de contraception utilisées aujourd'hui en France ? La loi votée en 2001 visant à faciliter l'accès à la contraception, notamment chez les mineures, et l'offre de nouvelles méthodes ont-elles modifié les pratiques ?* Nathalie BAJOS, Aline BOHET, Mireille LE GUEN et Caroline MOREAU nous livrent ici les premiers résultats de l'enquête *Fecond* » indique le résumé. « En France, en 2010, 50 % des femmes de 15-49 ans concernées par la contraception utilisent la pilule. La proportion d'utilisatrices a légèrement diminué depuis le début des années 2000, la baisse étant compensée par l'adoption de nouvelles méthodes hormonales de contraception (implant, patch contraceptif et anneau vaginal) sauf chez les 20-24 ans. Le recours au stérilet (DIU) continue de diminuer légèrement et l'utilisation du préservatif progresse. La stérilisation contraceptive n'est utilisée que par une minorité de femmes alors qu'elle a été légalisée en 2001 comme méthode contraceptive. Environ 3 % de femmes n'utilisent pas de contraception du tout alors qu'elles ne souhaitent pas être enceintes. Cette situation est plus fréquente chez les femmes confrontées à une situation financière difficile, peu ou pas diplômées, ou vivant en milieu rural ». Sous le titre « *Immaculée contraception* », **Libération** du 12 septembre souligne que « l'étude «*Fecond*», la première en dix ans, révèle des pratiques quasi figées malgré un reflux de la pilule et le peu d'attrait pour les nouvelles méthodes ». **Le Monde** (daté du 123 septembre) indique que « les pilules de dernière génération sont jugées trop chères par les femmes touchées par la crise ». « *La pilule recule* » titre **Le Parisien** du 12 septembre qui évoque lui aussi « la question du coût ». Le même jour, **Le Quotidien du Médecin** fait lui aussi sa une sur l'information et titre « *La contraception en manque de flexibilité* ».



[Télécharger le numéro de Population et sociétés sur le site de l'INED](#)

La mortalité infantile dans les départements français d'outre-mer

Le n° 808 (septembre 2012) d'**Etudes et résultats** publié par la **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) est consacré à « La mortalité infantile dans les départements français d'outre-mer (2000-2008) ». Selon le résumé, « sur la période 2000-2008, le taux de mortalité infantile, décès avant l'âge d'un an d'enfants nés vivants, reste deux fois plus élevé dans les départements d'outre-mer (7,8 décès pour mille) qu'en France métropolitaine (3,8 pour mille). Cette surmortalité est particulièrement marquée en Guyane avec 11,8 décès pour mille naissances vivantes, contre 6,8 à la Réunion, 7,1 en Guadeloupe et 7,2 en Martinique ».

[Télécharger le numéro sur le site du ministère de la santé](#)

Manifestation nationale dans le cadre de la semaine européenne d'action pour la Santé

Un certains nombres d'associations féministes, de promotion de la contraception et pour le droit à l'avortement ont signé et diffusé un appel de la **Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité** à participer à la semaine européenne d'action pour la Santé et à la manifestation nationale du **samedi 6 octobre** à Paris.

[Pour en savoir plus sur le site de la coordination](#)

La contraception dans le monde

A noter que l'**Institut national d'études démographiques** (INED) a également mis sur son site un dossier sur la contraception dans le monde : « dans le monde, 63 % des couples utilisent une méthode contraceptive »...

[Retrouver le dossier sur le site de l'INED](#)

Lutte contre les violences

Quand le travail en réseau permet de lutter contre les violences de genre

« *Quand le travail en réseau permet de lutter contre les violences de genre : l'exemple de la lutte contre les Mariages Forcés* », un séminaire d'échanges était organisé par **Le Planning Familial** le 21 septembre à Paris. « *Fort de sa pratique de terrain, Le Planning Familial a développé en 2009, dans le cadre d'un programme sur 3 ans financé par le Fond d'Intégration Européen et le Service des droits des femmes et de l'égalité, des réseaux de lutte contre les mariages forcés* » indique un communiqué de l'association. « *L'approche interdisciplinaire choisie s'appuie sur une analyse des rapports sociaux de sexes. Elle permet, au cœur des territoires et via les partenariats développés, de répondre autant que possible aux situations vécues par les personnes* ».



[Lire la suite sur le site du planning familial](#)

Le procès des viols collectifs reprend sans les victimes

« *Les deux victimes des viols collectifs de Fontenay vivent très mal l'audience* » indique **Le Parisien** du 24 septembre et **Libération** du 25. L'une d'entre elle a en effet tenté de se suicider le week-end dernier, sa vie n'est plus en danger, et la deuxième, Nina (synthèse du 21 septembre), qui a craqué, n'est pas non plus venue à la reprise du procès suite à des crises d'angoisse. Il y a une semaine s'est ouvert devant la cour d'assises du Val-de-Marne à Créteil ce procès de quinze hommes, accusés de viols collectifs dans des cités de Fontenay-sous-Bois entre 1999 et 2001. Les deux jeunes femmes, aujourd'hui âgées de 29 ans, avaient alors 15 et 16 ans. Les accusés, qui ont le même âge que les victimes, nient les faits qui leur sont reprochés. Le procès, qui se déroule à huis clos partiel, doit durer jusqu'au vendredi 12 octobre.

« Le viol, pour la honte de l'humanité »

Nous évoquons dans la synthèse du 21 septembre le spectacle intitulé « Tabou » de Laurence FÉVRIER (**Chimène Compagnie Théâtrale**) donné depuis le 5 septembre au Lucernaire à Paris. Sous le titre « *Le viol, pour la honte de l'humanité* », **La Croix** du 17 septembre soulignait que les « *cinq comédiennes à la sensibilité et à la retenue superbe font entendre la parole des victimes à l'innocence bafouée* ». La pièce « Tabou » a fait l'objet d'une édition chez **L'Harmattan**.

« Les Proies » d'Annick COJEAN

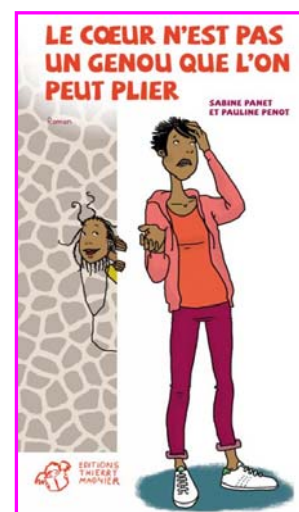
Annick COJEAN, grande reporter au journal **Le Monde**, signe chez **Grasset** « Les Proies », un ouvrage terrifiant sur les esclaves sexuelles de l'ancien dictateur libyen. La journaliste avait rencontré l'une d'entre elles l'année dernière et elle a depuis « *mené secrètement l'enquête à Tripoli, aidée par une poignée de femmes révoltées, dans cette prison à ciel ouvert* ». « *Une vie gâchée ? Une seule ? Non, des centaines, peut-être plus* » souligne l'éditeur. « *Nul ne le sait, tant ce sujet est tabou. Ce que révèle la journaliste Annick COJEAN dans ce document sans précédent, est au sens propre inouï : dans les coulisses d'une dictature (...) nous plongeons en caméra subjective dans un système d'esclavagisme sexuel, entre prostitution, corruption, terreur, viols, crimes, dont les victimes sont des jeunes femmes qui en sortent meurtries à jamais* ».



Culture, communication

« Le cœur n'est pas un genou que l'on peut plier », un roman sur les mariages forcés

Pauline PENOT et Sabine PANET signent aux **Editions Thierry Magnier** «Le cœur n'est pas un genou que l'on peut plier», un roman jeunesse sur le thème des mariages forcés entre la Seine-Saint-Denis et le Sénégal. «Ernestine a treize ans et une vie de collégienne bien remplie» raconte l'éditeur. «Sa sœur aînée, Awa, se prépare à passer son bac quand elle apprend qu'elle doit rentrer au Sénégal pour se marier avec un cousin, en vertu d'un accord conclu avant sa naissance entre les deux familles, dès l'été suivant. La tante des deux jeunes filles se révolte à cette idée. Etrangement, Awa est moins virulente, mais Ernestine, quant à elle, n' imagine même pas que son destin soit déterminé par des adultes, sans son accord. Les femmes de la famille vont unir leurs forces et leurs arguments pour convaincre le père ligoté par sa promesse et le sens de l'honneur»... «Par-delà ce thème déjà beaucoup traité en littérature de jeunesse, c'est le ton et la manière qui diffèrent dans ce roman tonique, qui se joue des préjugés sur les familles africaines en France, mais aussi sur la vie au Sénégal aujourd'hui» souligne l'éditeur.



7^e Rencontres « Films Femmes Méditerranée »

« Turquie, Bosnie, France, Italie, Espagne, Tunisie, Egypte, Portugal, Iran, Israël, Grèce, Algérie, Roumanie, Palestine, les deux rives de la Méditerranée sont sous les projecteurs singuliers de réalisatrices mêlant l'intime et la grande histoire ». Les 7^e Rencontres Films Femmes Méditerranée se tiendront à Marseille du **jeudi 27 septembre au mercredi 3 octobre**. Le programme témoigne de la « vitalité d'un cinéma au féminin ». « La Méditerranée au côté des luttes pour les libertés, c'est aussi l'ouverture et l'échange » : cette année, Films Femmes Méditerranée, renforce encore cet esprit par un triple partenariat avec le Festival international de Films de Femmes de Créteil, le Festival italien SalinadocFest et le Festival international du Film de Femmes de Salé au Maroc.

[Retrouver le programme sur le site du festival](#)



« Elles résistent contre les violences masculines faites aux femmes »

Durant 8 jours « des personnes, des artistes, des groupes se rencontrent et confrontent leurs pratiques artistiques militantes personnelles et collectives autour de trois directions : constats/état des lieux ; résistances aux violences masculines et sociétales ; luttes et utopies féministes... ». Le festival « Elles résistent » se déroulera à Paris du **lundi 8 au lundi 15 octobre** et réunira « des plasticiennes (qui) depuis plusieurs années s'expriment et dénoncent les violences masculines et sociétales faites aux filles aux femmes et aux lesbiennes ».

[Retrouver le programme sur le site du festival](#)



Le « Untitled feminist show » au Théâtre de Gennevilliers

A l'occasion du **Festival d'Automne à Paris**, le « Untitled feminist show » de l'Américaine d'origine coréenne Young JEAN LEE, sera donné au Théâtre de Gennevilliers du 3 au 7 octobre (synthèse du 2 mai). « *A petits coups d'humour, qui frappent juste au cœur des clichés et fendillent les normes solidement collées au politiquement correct...* » indique le site du festival. « *C'est ainsi que Young Jean Lee sape les représentations culturelles et renvoie chacun à ses stéréotypes les mieux dissimulés. Figure de la scène expérimentale new-yorkaise, la metteuse en scène d'origine coréenne manie volontiers la provocation facétieuse pour mieux désarmer les évidences et bousculer les schémas dominants qui cadrent en douce l'individu en société* ».

[Retrouver l'information et le dossier de presse](#)

Agenda

Rhône-Alpes : deuxième Quinzaine régionale pour l'égalité femmes-hommes

La deuxième Quinzaine régionale pour l'égalité femmes-hommes aura lieu du **vendredi 5 au vendredi 19 octobre**. La région « *Rhône-Alpes se mobilise et près de 100 évènements sont organisés sur tout son territoire. Théâtre, expositions, débats, sport... Il y en a pour tous les goûts !* » annonce le programme. « *La Région interpelle, interroge, questionne, sur un thème qui concerne tant les hommes que les femmes : Le pouvoir a-t-il un sexe ? Nous sommes invités à repenser la place de chacun dans la société, dans l'économie, dans la famille. Rhône-Alpes, en partenariat avec le magazine ELLE et le Sytral, propose un programme varié et foisonnant* ». On notera les deux évènements phares de la quinzaine : une soirée festive « L dans la Ville », le **lundi 8 octobre**, et un grand débat entre Laure Adler et Aldo Naouri, le **mardi 16 octobre**.

[Retrouver le programme sur le site de la région](#)

LE
POUVOIR
A-T-IL
UN SEXE ?

Rencontre « Sport : pas de filles hors-jeu »



Femmes solidaires, et Clara magazine organisent le **vendredi 5 octobre** à partir de 16 heures à la Maison des ensembles à Paris une rencontre d'échanges sur le thème « Sport : pas de filles hors-jeu ». Fatima LALEM, adjointe au Maire de Paris chargée de l'égalité femme/homme ouvrira la rencontre qui se poursuivra autour de deux tables rondes (« Femmes et sport, mixité : quelles politiques publiques ? » et « Le sport : dernier bastion du sexisme ? ») au cours desquelles des actrices et acteurs du monde sportif croiseront leurs expériences et leurs analyses.

Assemblée générale constituante des Effronté-e-s

Le **dimanche 7 octobre** à 18 heures, la Maison des associations de solidarité de Paris accueillera l'Assemblée générale constituante des Effronté-es, la petite dernière parmi les associations féministes (synthèses des 3 juillet et 3 août). L'Assemblée générale constituante est « *ouverte à toutes et tous* ». Par ailleurs une tribune sera donnée à des intervenant-e-s du monde associatif féministe : le Collectif National Droits des Femmes, Osez Le Féminisme, Marie CERVETTI (FIT une femme, un toit), Patric JEAN (Zéro Macho) et Nicolas GOUGAIN (InterLGBT).

Les
EFFRONTÉ-E-S

« L'égalité femmes-hommes et le fonds social européen »

Le **Centre Hubertine Auclert** organise sa prochaine Causerie sur le thème « L'égalité femmes-hommes et le fonds social européen » le **mardi 9 octobre** prochain de 9 h à 11 h. Lors de cette causerie, Aurélie GAULIN (chargée de mission Racine) présentera les grandes lignes du fonds social européen (FSE), les opportunités de financement pour les projets sur l'égalité femmes-hommes, les critères de sélection, le processus pour proposer un projet et les contraintes de gestion pour les bénéficiaires. Son intervention sera suivie de questions-réponses avec les participant-e-s. Racine est le « Réseau d'Appui et de Capitalisation des INnovations Européennes » qui intervient dans le champ de la formation, de l'emploi et des programmes communautaires, notamment le Fonds social européen (FSE). Il conseille et accompagne les porteurs de projets européens (partenaires sociaux, entreprises, associations, administrations nationales, régionales et locales...).

[Retrouver l'information sur le site du Centre](#)

Reprise des conférences PRESAGE à Science Po

C'est la rentrée et la reprise des conférences du **programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre** développé conjointement par l'OFCE et Sciences Po, PRESAGE. Le **mardi 9 octobre** à 17 h 30, PRESAGE organise la projection, suivi d'un débat, du documentaires « Discriminations » en présence du réalisateur Hubert BUDOR et des deux « acteurs » : Emmanuelle Boussard-Verrechia, l'avocate de la discrimination, et François Clerc, un militant atypique. Le **mardi 16 octobre** à 17 h 15, PRESAGE reçoit le professeur d'économie Paul SEABRIGHT à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage « Sexonomics ». Une dédicace aura lieu à la fin de la conférence.

[Retrouver les programmes des deux conférences sur le site de PRESAGE](#)

« Femmes de Méditerranée - Egalité des chances » bilan, un an après

Le **Conseil national des femmes françaises** (CNFF) a organisé le 18 novembre 2011, avec l'Union Européenne Féminine et l'Association Jurimed, un colloque « Femmes de Méditerranée - Egalité des chances » (synthèse du 10 novembre 2011). Le **CNFF** organise la remise des Actes de ce colloque le **vendredi 19 octobre** après midi à la Maison de la Mixité à Paris. A cette occasion, les présidentes des Tables rondes et les intervenants vous présenteront le bilan de l'évolution relative à la situation des femmes de Méditerranée, au lendemain du printemps arabe.

« La précarité au féminin »

« En accompagnant les publics les plus défavorisés, les structures intervenant dans le champ de l'action sociale rencontrent de plus en plus fréquemment des femmes en situation de précarité. Le dénominateur commun aux parcours de vie de ces femmes « précarisées » est bien souvent lié à des processus d'inégalité femmes-hommes. Bien que le taux de pauvreté soit à peu près équivalent chez les femmes et chez les hommes (7,6 % pour les femmes, contre 7,3 % pour les hommes en 2009), la pauvreté ne touche pas les deux sexes de la même façon ». La **Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale**, (FNARS) avec le soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Midi-Pyrénées, et du Conseil régional Midi-Pyrénées organise une journée d'étude régionale sur le thème de « La précarité au féminin » le **lundi 15 Octobre** à Toulouse.

[Pour en savoir plus sur le site de la FNARS](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>